



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Low, tenue le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h 30, à la salle Héritage, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low (Québec) J0X 2C0, sous la Présidence de monsieur le Maire Patrick Beaudry.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Mesdames les Conseillères Fay McLaughlin, Maureen Rice et Maureen McEvoy, et ainsi que messieurs les Conseillers Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière.

Monsieur le Maire Patrick Beaudry constat qu'il y a quorum déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

Le 23 janvier 2026

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Patrick Beaudry
Fay McLaughlin, Maureen Rice et
Maureen McEvoy
Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert

AVIS DE CONVOCATION vous est par la présente donné par la soussignée, Myrian Nadon, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 28 janvier 2026 convoquée par la Directrice générale, au cours de laquelle le Conseil considérera les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réception de l'avis de convocation
4. Présentation – Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
5. 1^{re} Période de questions
6. Pour adopter le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
7. 2^e Période de questions
8. Fermeture et levée de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026

Lors de cette séance extraordinaire, qui sera tenue le mercredi 28 janvier 2026 à la salle Héritage, au 4C chemin d'Amour, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

FAIT à Low ce 23^e jour du mois de janvier 2026.

Myrian Nadon
Myrian Nadon
Directrice générale et Greffière-trésorière

2026-01-013 **POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
28 JANVIER 2026**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE**



2026-01-013 PAR CES MOTIFS, ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

--- **INSCRIPTION AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

NOTE 1: Monsieur le Maire Patrick Beaudry présente le programme triennal des immobilisations des années 2026-2027-2028.

--- **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Questions sur les sujets à l'ordre du jour.

La période de questions débute à 19 h 34 et se termine à 19 h 39.

2026-01-014 **POUR ADOPTER LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 al. 1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953 al. 2, le programme doit être divisé en phases annuelles. Il doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal croit opportun d'adopter le programme des immobilisations de la Municipalité du canton de Low pour les années 2026, 2027 et 2028.

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN MCEVOY**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Adopte le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 pour la Municipalité du canton de Low, le tout tel que décrit à l'annexe A.
3. Décrète que ce programme triennal d'immobilisations sera distribué conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.
4. Autorise, par la présente, monsieur le Maire Patrick Beaudry et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, madame Myrian Nadon, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Low, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.



2026-02-014 ANNEXE A

	Programme triennal d'immobilisations			Financement 2026					
	2026	2027	2028	Sous-total	Accord financier	Surcharges	Poids de risques	TÉCO	Amortissement
ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE									
FON - Mandat agent d'affaires permanent	21 047 \$							23 087 \$	
Architecte - plan et devis résidentiel de ville au 400, n° 105		200 000 \$							
Construction hôtels de ville et caserne 400, n° 105			3 000 000 \$						
Sous-total	25 087 \$	200 000 \$	3 000 000 \$		0 \$	25 087 \$		0 \$	0 \$
SÉCURITÉ INCENDIE									
Générateurs - Secours pompe	49 000 \$					25 000 \$		24 000 \$	
Compresseur d'air tragazin	26 200 \$							26 000 \$	
Réfrigérateur - Date de la caserne	25 000 \$							25 000 \$	
Sous-total	94 200 \$	0 \$	6 \$	43	25 000 \$	0 \$		49 000 \$	29 000 \$
TRAVAUX PUBLICS									
Achat réfrigérante		700 000 \$							
Travaux routes TECQ	173 370 \$	242 370 \$	242 370 \$					173 370 \$	
Achat d'un couloir d'hiver pour bordures de chemins	8 000 \$							8 000 \$	
Sous-total	181 378 \$	342 370 \$	342 370 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	173 370 \$	0 \$
HYGIÈNE DU MILIEU									
Mise à jour plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potables		75 000 \$						75 000 \$	
Camion pour la collecte des ordures		450 000 \$							
Générateurs - Aquaduca de Venosta et Pfeldvile	20 000 \$							20 000 \$	
Sous-total	95 000 \$	450 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	75 000 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT									
Sous-total	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE									
Achat terrain hydro-Quatrevoies	26 719 \$								26 719 \$
Acqua Rivière Guttalau		50 000 \$	10 000 \$						
Balançoires pour parcs	5 000 \$		5 000 \$						
Sous-total	29 719 \$	55 000 \$	15 000 \$	43	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	26 719 \$
Grand total	421 176 \$	1 647 378 \$	3 297 370 \$	0 \$	25 000 \$	100 000 \$	8 000 \$	242 370 \$	45 719 \$

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 37 et se termine à 19 h 37.

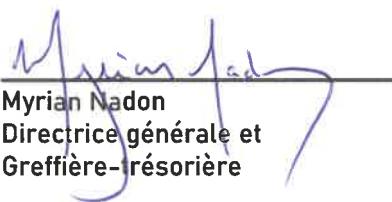
2026-01-015 POUR ACCEPTER LA LEVÉE
DE LA SÉANCE

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE**

PAR CES MOTIFS, la présente séance est levée à 19 h 43.

Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée.


Myrian Nadon

Directrice générale et
Greffière-trésorière


Patrick Beaudry

Maire